

## Le mardi 18 janvier 2022, visite de l'Assemblée nationale

La visite a commencé dans une salle de cinéma où l'on a pu découvrir le palais Bourbon, mais aussi le **rôle des députés** qui y siègent. Ces derniers ont de nombreuses tâches à effectuer :

- ils votent les lois : lors de séances d'échanges et de débats dans l'hémicycle, les 577 députés votent pour ou contre la loi qui est soumise à leur approbation ;
- chaque député peut déposer des propositions de lois qui seront ensuite examinées lors de séances dans l'hémicycle. Ils détiennent le pouvoir législatif, celui de faire les lois ;
- tous les députés sont membres d'une commission permanente, elles sont au nombre de huit et chacune est spécialisée dans un thème en particulier. Elles permettent de préparer le débat dans l'hémicycle, ce travail en commission constitue le cœur du travail législatif. Par exemple, notre député est vice-président de la commission des affaires étrangères ;
- les députés peuvent déposer des amendements. Ce sont des modifications partielles que le député souhaite apporter à un texte en cours d'examen ;
- enfin, les députés contrôlent l'action du gouvernement grâce à des séances de questions au gouvernement organisées tous les mardis. Un membre du gouvernement peut aussi être invité à débattre et à s'expliquer au sein d'une commission.

Cette liste ne présente que les rôles d'un député à l'Assemblée nationale. Il faut rajouter à cela la présence dans les permanences de la circonscription où il est élu afin d'échanger avec les habitants.

Les députés ont donc des missions très nombreuses et variées, ce qui explique qu'ils ne soient que peu présents dans l'hémicycle. Ces élus de la République font vivre notre démocratie et c'est ce que nous avons pu découvrir grâce à cette visite de l'Assemblée nationale.

Yoan BOUGAMONT

L'**Hémicycle** est LA salle à voir car c'est le centre des activités de l'Assemblée. Elle est plus petite que nous l'avions pensé, mais tout de même spectaculaire (photographie n°1).

La **Salle des fêtes** est quant à elle la salle la plus étincelante grâce à ses nombreuses dorures et ses immenses lustres. Elle est la salle des banquets importants et donc la salle la plus décorée. Elle rappelle fortement Versailles dont elle est inspirée (photographie n°2).

La **Salle des pas perdus** possède aussi un plafond prodigieux avec des peintures qui reflètent la modernisation du pays au XIXème siècle. C'est une salle qui délivre un message de paix et de prospérité.

Nous avons également passé discrètement la tête dans la **Bibliothèque** (photographie n°3).

Charline BAGNAUD

### Photographie n°1



**Photographie n°2**



**Photographie n°3**



Après la visite de l'Assemblée nationale, la classe de première générale (1G5) a réalisé une balade entre les monuments les plus emblématiques de Paris. Tout a commencé par un passage devant le **musée du Louvre** qui est le musée le plus visité du monde. Ce musée offre aux visiteurs un grand panel d'œuvres : on y retrouve des peintures mondialement connues comme *La Joconde* de Léonard de Vinci, *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix ou encore *Le Radeau de la Méduse* de Théodore Géricault. Le Louvre abrite aussi des sculptures comme *La Vénus de Milo* et *Le Scribe accroupi*.

Nous avons ensuite flâné devant le **musée d'Orsay**, puis avons emprunté le **Pont Alexandre III** et sommes passés entre le **Petit** et le **Grand Palais** avant de remonter l'avenue des Champs-Élysées.

La visite de quelques-uns des édifices les plus célèbres de Paris s'est finie avec l'**Arc de Triomphe** qui mesure près de 50 mètres de haut. Les noms des grandes batailles ayant eu lieu pendant la Révolution française et le Premier Empire sont gravés dessus. Ce monument est aussi rentré dans l'Histoire avec l'inhumation d'un soldat inconnu après la Première Guerre mondiale. La flamme du souvenir est là pour ne pas oublier ceux qui sont morts pour la France.

Malak EL KAMCH & Leina YOUNSI